

4 novembre 2020

Le 29 octobre 2020, GURU Beverage Inc. (GURU) a effectué une prise de contrôle inversée impliquant Mira X Acquisition Corp. La prise de contrôle inversée a été structurée en une série d'opérations, y compris une opération de fusion triangulaire canadienne.

Avant la réalisation du regroupement d'entreprises, GURU a exécuté un financement par reçus de souscription par l'entremise de courtiers au prix de 5,45 \$ par reçu de souscription, pour un produit brut total d'environ 34,5 M\$. En plus du placement privé, certains actionnaires de GURU ont offert et vendu à de nouveaux investisseurs, sur la base d'une dispense de prospectus, environ 5,3 M\$ d'actions ordinaires de GURU qu'ils détiennent par le biais d'un placement secondaire. Un syndicat dirigé par Stifel Nicolaus Canada Inc., comprenant Marchés mondiaux CIBC inc. et Valeurs mobilières Banque Laurentienne inc., a agi à titre de placeurs pour compte dans le cadre du financement et du placement secondaire.

GURU, l'émetteur résultant de la prise de contrôle inversée, a changé son nom pour « GURU Organic Energy Corp ». La négociation des actions ordinaires de GURU a commencé le 2 novembre 2020 à la Bourse de Toronto sous le symbole « GURU ».

Dans le cadre de ces transactions, Dentons a agi pour le syndicat de placeurs pour compte dirigé par Stifel Nicolaus Canada Inc. avec une équipe menée par Scott Rozansky et composée de Marc-André Bélanger, Walter Van Dorn, Philippe Bergeron, David Gravel et Nicole Dunbar.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le communiqué de presse diffusé le 22 octobre 2020 ou l'article de *La Presse* publié le 5 octobre 2020.

## À propos de Dentons

Dentons est le plus grand cabinet d'avocats au monde, synonyme d'excellence partout sur la planète. Dentons figure aux premiers rangs de l'indice de notoriété Élite mondial d'Acritas et parmi les 30 cabinets reconnus par BTI pour leur service à la clientèle et est cité par des publications prestigieuses qui saluent son esprit d'innovation, dont témoigne la fondation de Nextlaw Enterprise, filiale en propriété exclusive de Dentons qui englobe des unités d'exploitation axées sur l'innovation, la consultation et la technologie. Fort de sa démarche polycentrique, de son engagement à favoriser l'inclusion et la diversité et de ses effectifs de haut calibre, Dentons défie le statu quo et défend les intérêts de ses clients dans les collectivités où ses membres vivent et travaillent. [www.dentons.com](http://www.dentons.com).

## Vos contacts clés



**Scott Rozansky**

Associé, Montréal

D +1 514 878 5866

[scott.rozansky@dentons.com](mailto:scott.rozansky@dentons.com)



**Marc-André Bélanger**

Associé, Montréal

D +1 514 878 8803

[marc-andre.belanger@dentons.com](mailto:marc-andre.belanger@dentons.com)



**Philippe Bergeron**

Avocat, Montréal

D +1 514 673 7427

M +1 514 602 2919

[philippe.bergeron@dentons.com](mailto:philippe.bergeron@dentons.com)



**David Gravel**

Avocat, Montréal

D +1 514 878 8822

M +1 514 886 4391

[david.gravel@dentons.com](mailto:david.gravel@dentons.com)



**Nicole Dunbar**

Avocate, Montréal

D +1 514 878 5832

[nicole.dunbar@dentons.com](mailto:nicole.dunbar@dentons.com)